

Les Vœux du Maire 2025.

« ...La rédaction de mon intervention pour les « Vœux du Maire » est devenue un exercice rituel après tout ce temps passé aux responsabilités dans la Commune.

Mais elle s'est avérée particulièrement difficile et même pénible cette fois tant les **difficultés, les mauvaises nouvelles, les contre-temps et les désillusions** se sont accumulées tout au long de l'année 2024 qui vient de se terminer.

J'évoquerai pour commencer des évènements bien tristes : le récent décès de notre amie Michelle WOLFF, Conseillère municipale depuis 2014 (déléguée au PNRL, Trésorière de l'ACR et responsable de l'église) et un peu plus tôt celui de notre collègue Francis FARGE, Maire de LIOUX depuis 1985, (qui était très compétent et en même temps discret et d'une extrême gentillesse) personnalités auxquelles je veux tout d'abord rendre hommage.

J'évoquerai ensuite le **contexte** :

Tout d'abord le contexte international, fait de tension et d'incertitudes, contexte que nous connaissons tous et qu'il n'est pas la peine de détailler ici.

J'évoquerai aussi la situation nationale dont je retiens la triste impression que les ambitions de nos hommes politiques et celles de leurs partis passent avant la prise en compte des maux qui affectent notre Pays.

La situation économique également, avec des hausses conséquentes du coût des consommables et des services qui obèrent lourdement nos budgets de fonctionnement.

Et chez nous, à Rustrel, les conséquences de ces situations sur l'avenir de la Commune : avec des difficultés à se projeter vers l'avenir, à faire des prévisions, et avec toutes les incertitudes qui concernent les aides ou subventions dont nous pourrions -ou ne pourrions plus- bénéficier.

Et puis il y a les **maux consubstantiels à notre administration** : qui – est-ce l'effet du pessimisme ambiant ? - me semblent s'aggraver et devenir de plus en plus impactants et paralysants :

Nous sommes en effet dépendant d'une administration qui est de plus en plus tatillonne et avec laquelle le principe de précaution est porté à l'extrême pour éloigner toute prise de responsabilité pénalisable.

Une administration où quelques fonctionnaires, qui sont un passage obligé dans certaines démarches, ne peuvent pas voir passer un dossier sans résister au fait d'y trouver à redire et de le retoquer. Avec pour résultat l'éternisation et quelque fois l'abandon de certains projets.

Et dans le même ordre d'idée une administration où l'effet néfaste de la multiplication des strates décisionnelles contribue à la lenteur administrative qui nous paralyse.

Et puis des **soucis spécifiques à notre Commune** avec le départ -mouvementé- et le remplacement de nos deux cantonniers, de nombreux arrêts de travail et le remplacement de notre secrétaire générale partie à la retraite. Tout cela ne nous a pas permis d'atteindre bon nombre des objectifs que nous nous étions fixés l'an dernier, en particulier en matière d'entretien et de propreté du village. Ce qui, je le sais, fait partie de ce qui se remarque le plus !

Dans ce contexte, le **bilan de l'année 2024** n'est pas particulièrement réjouissant. Beaucoup de questions me sont très régulièrement posées sur les sujets que je vais aborder, ce qui me laisse à penser que, malgré nos efforts, l'information passe mal. Et qu'il nous faut donc en parler =>

* Tout d'abord le PPRI : après de nombreuses années, ce Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) sur la Commune a été définitivement adopté, malgré notre opposition pourtant motivée par des avis scientifiques autorisés. Rappelons que ce PPRI a des conséquences drastiques sur les possibilités de construction au centre du village et va amener des obligations potentiellement lourdes sur le plan financier pour l'aménagement des constructions existantes, sans compter leur dépréciation sur le marché de l'immobilier...

*Autre sujet, le Plan d'eau : Pour des raisons équivalentes de précautions maximales, des travaux très coûteux (plus de 1M d'euros) ont débuté au plan d'eau de Rustrel. Il s'agit de créer un déversoir susceptible d'évacuer une crue « millénale » risquant d'emporter le barrage. Les travaux vont durer plus d'un an, a priori sans amener de gêne à la circulation (contrairement aux travaux qui s'éternisent sur la Départementale 22 proche). Il est heureux que nous ayons vendu l'ouvrage à la Société du Canal de Provence (à l'euro symbolique) car la Commune n'aurait pas pu financer ces travaux et aurait été contrainte à vider la retenue !

*Je vous parle depuis longtemps de l'aménagement d'un parking -pourtant existant depuis l'aménagement de l'entrée nord du village- au-dessus du cimetière. Etant situé dans une zone nécessitant un aménagement d'ensemble avec un projet de trois à quatre maisons à proximité et étant situé dans le périmètre d'un monument historique (la cheminée du Château), il a fallu financer une

étude (très loin d'être gratuite) par un architecte paysagiste ... étude qui n'est toujours pas validée par l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) et qui diminue de plus d'un tiers le nombre de places prévues.

*Vous constatez aussi qu'aucune construction ne voit le jour dans le nouveau lotissement boulevard du Colorado : tout est prêt depuis plusieurs mois... sauf qu'il n'y avait pas de transformateur électrique jusqu'à ces derniers jours. Il vient d'être livré mais il n'est pas encore branché. Tout le monde attend que le Maire signe une DAACT (Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux), ce que je n'ai en théorie pas le droit de faire. Tout le monde attend..., les constructeurs potentiels pour acheter et construire... mais également le voisin qui avait attaqué mon permis d'aménager en première instance puis en appel, pour s'opposer -à juste raison- à la délivrance de ce document ! On attend donc, dans une ambiance faite d'agressivité et de suspicion, des nouvelles d'ENEDIS.

*Je vous ai maintes fois parlé aussi de la réhabilitation de l'aile nord-est du Château. Rien n'avance ! Il y a de nombreux blocages en particulier au niveau de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) à laquelle nous avons demandé de l'aide mais qui est également un passage obligé car le projet comporte la restauration de fresques peintes contemporaines de la construction du bâtiment. Les litiges portent sur la méthode de restauration, les essais à réaliser, le choix d'un opérateur et bien sûr le financement. Mais aussi sur les questions récurrentes de la DRAC sur l'utilisation ultérieure précise des deux salles à rénover pour lesquelles nos réponses ne seraient pas satisfaisantes...

*Autre souci concernant le Patrimoine de la Commune, c'est le devenir de l'Association des Amis du Patrimoine de Rustrel. En raison de la disparition ou de l'état de santé défaillant des fondateurs de l'association et de la paralysie générée par les années CoViD cette association est en état de mort cérébrale. Depuis plus de deux ans, nous essayons de la faire revivre mais les tracasseries administratives se sont accumulées : des retours incessants de dossiers, des demandes de documents déjà envoyés, des erreurs itératives... Finalement une Assemblée Générale signant le renouveau de l'association devrait pouvoir se tenir en février. Nous y attendons tous les Rustréliens intéressés par leur patrimoine commun.

* Encore un souci qui a marqué cette année 2024 : les travaux sur la départementale 22. Je rappelle qu'il s'agissait de relier l'assainissement du village (la mise aux normes de la station d'Istrane étant impossible) à la grande station d'épuration du Chêne, et pour cela éventrer la chaussée entre le rond-point au bas du village de Rustrel et l'entrée dans la commune d'Apt aux Jean-Jean, pour y faire passer les canalisations d'eaux usées (et par la même occasion renouveler les canalisations d'eau potable). Lors de vœux de l'an dernier, je vous annonçais

des travaux pour la première partie de l'année ! Comme vous l'avez constaté, les retards se sont accumulés et les travaux débutés à la fin du printemps se sont poursuivis une partie de la saison touristique et ne sont toujours pas terminés ! Il serait trop long d'en détailler les raisons ici. Sachez cependant que la Mairie n'y est pour rien...

* Par ailleurs, les travaux d'enfouissement de réseaux qu'avait prévu de réaliser le Syndicat d'Énergie Vauclusien dans le village n'ont pas pu être réalisés en 2024 pour des raisons essentiellement budgétaires. Peut-être cette année ?

*Et puis il y a les désillusions sur la gestion future du Colorado Provençal : à la suite d'une enquête publique manifestement à charge contre notre demande de déclaration d'utilité publique, et, pour le dire sobrement, du revirement inattendu d'un membre de mon Conseil, la commission d'enquête s'est prononcée défavorablement au projet. Contrairement à ce qu'ont affirmé quelques-uns, le Préfet qui doit au bout du compte rendre sa décision, ne l'a pas donnée pour l'instant. Et il a un an pour le faire !... Il a demandé à la Commune si elle avait des arguments à faire valoir pour pouvoir poursuivre sa démarche. Il y a effectivement foule de raison pour aller dans ce sens et tout d'abord l'avis favorable du Ministère de l'environnement et du développement durable et celui de l'ensemble des Personnes Publiques Associées. Mais aussi beaucoup d'incohérences dans le rapport de la commission.

Et puis, j'ai eu connaissance il y a 3 jours de l'avis unanime de la Commission supérieure des sites statuant sur le projet de Grand Site des Ogres de la CCPAL Commission qui nous avait reçus à Paris le 27 juin dernier. On peut lire en particulier dans le compte rendu que : « *le maire de Rustrel doit être encouragé à reprendre la maîtrise foncière* » Et dans les conclusions la recommandation suivante : « *Prioriser les actions relatives à la préservation et à la gestion du site classé, à commencer par le Colorado Provençal* »

La question de la poursuite de notre action sera soumise au Conseil Municipal dans les jours à venir.

Parallèlement cependant nous avons mené avec succès une démarche prospective concernant l'achat amiable de certaines parcelles dans la zone touristique qui pourrait permettre, en majorant nettement l'emprise communale, de modifier radicalement et à son avantage les conditions de la gestion du Site. Cela ouvre des perspectives plus encourageantes pour l'avenir.

A ce propos je vais essayer de glisser malgré tout un peu d'optimisme et de satisfaction dans mes propos en parlant de **la vie du village au long de l'année écoulée** :

* Tout d'abord, notre école (juste à côté) qui est pour moi un grand sujet de satisfaction : Une quiétude retrouvée ; des effectifs qui nous permettent d'éloigner toute perspective de fermeture de classe ; la satisfaction quasi unanime des enfants et de leurs familles sur les conditions et la qualité de l'enseignement. Et pour le constater lors des Conseils d'école, des institutrices globalement satisfaites de leur sort. Quoi de plus significatif pour l'avenir d'un village que la bonne santé de son école ?

* Satisfaction aussi au sujet des activités qui se déroulent dans cette salle de l'Espace Socio Culturel où nous avons investi cette année dans des cimaises et des éclairages quasi professionnels. Nous y avons accueilli de nombreux spectacles, du théâtre, des concerts, des conférences et des expositions appréciés par tous. L'association des oléiculteurs de Vaucluse y a même tenu son assemblée générale. L'école (tous les jours) et les associations (régulièrement) en sont de fervents utilisateurs. Les musiciens en herbe du projet DEMOS s'y regroupent régulièrement. Merci à Martina qui, malgré ses gros soucis personnels, a pu gérer et coordonner ces nombreuses activités. Merci également à son groupe de bénévoles qui l'épaulent efficacement pour accueillir et organiser les événements. Je sais qu'elle serait heureuse que je les cite ici => (Barbara, Claire, Clotilde, Jacques, Benoit et plus récemment Pascale et Liedewy).

* La vie associative est riche à Rustrel. Je ne vais pas prétendre être exhaustif car j'oublierai sûrement du monde. Mais il y a des associations sportives : boxe, course pédestre, parapente depuis le 1^{er} janvier, football, yoga, danse. Des associations artistiques : « Voir écouter », de la peinture avec VHR, du cinéma.. et même de la couture ! Un Comité des fêtes maintenant dynamique qui organise de nombreux événements. Des cours de Provençal...

La course pédestre « La Rustrelienne » a fêté sa 10^{ème} édition avec toujours autant de succès.

2024, c'était aussi l'année où les artistes de « Voir écouter » ont pu présenter leurs réalisations partout dans le village au début de l'automne. Les visiteurs ont été particulièrement nombreux et élogieux.

*Le calendrier de l'avent, en décembre, où le soir, à partir de 18 h 30, les Rustréliens, souvent regroupés par quartier, ont offert devant leurs maisons illuminées pour l'occasion, quelque fois avec de la musique et autour d'un brasero, un apéritif, un vin chaud, une soupe. C'est un peu une spécificité de Rustrel ! Ça a été pour certains l'occasion de se retrouver et pour les nouveaux

arrivants de faire connaissance. Je n'oublie pas la participation assidue des Gignacquois.

*Comme chaque année des villageois dévoués se sont regroupés pour ramasser les olives communales (325 kg !) et les porter au moulin CASTOR qui les a pressées gratuitement pour en faire l'huile qui sera consommée au réfectoire de l'école tout au long de l'année... Pendant que d'autres se sont servis sans demander d'autorisation.

*Un des événements marquant de l'année dernière a été le passage de la flamme olympique dans le Colorado Provençal. Bien sûr nous avons tous regretté de ne pas pouvoir y assister autrement que devant un écran mais quel honneur et quelle publicité nationale et même internationale pour notre emblème touristique !

*La fréquentation touristique elle-même, bien qu'un peu réduite par rapport aux années CoViD a été tout à fait satisfaisante avec même un envahissement du village lors des ponts du mois de mai !

*Le petit marché du mercredi soir, de juin à septembre, a été apprécié des exposants et des visiteurs. La fréquentation de la piscine est en légère hausse.

Nous avons poursuivi avec l'aide du SIRTOM, l'implantation de containers enterrés et cinq nouveaux ont été mis en place en bordure du futur lotissement dont je viens de parler. De même, un nouveau point de compostage a été installé au centre du village.

Dans ce récapitulatif de l'activité communale en 2024, j'ai oublié de rappeler les 3 dimanches de printemps où les conseillers disponibles ont dû tenir le bureau de vote, avec les résultats locaux et nationaux que vous savez. Et en 2025 ?

En dehors de cela, quelles **perspectives pour cette année 2025** qui débute ?

*Un recensement de la population du village entre mi-janvier et mi-février pour lequel je demande aux Rustréliens d'assumer sans rechigner les obligations légales qu'il comporte. A ce sujet, j'ai reçu il y a quelques jours les chiffres de la population municipale calculée : 682 habitants pour le 1^{er} janvier 2025 (contre 678 au 1^{er} janvier 2024). Mais il s'agit d'extrapolations. On attend les chiffres réels qui seront disponibles en fin d'année.

*Il y aura aussi les nouvelles éditions des événements annuels dont je viens de parler, en les espérant encore mieux réussis qu'en 2024. Nous essayerons de leur apporter la plus efficace des contributions municipales possibles.

*On peut attendre une amélioration sensible de l'état du village grâce à l'esprit d'initiative et au dynamisme de la nouvelle équipe des services techniques.

*Des travaux de réparation des chaussées endommagées.

* Nous allons reparler du projet de rénovation de la voirie du hameau de Bouvène et de son assainissement maintenant que le village est connecté à la station du Chêne.

*En fonction des aléas évoqués plus haut, nous envisagerons la poursuite des projets de l'aménagement du parking près du cimetière et de la rénovation de l'ancienne salle des fêtes dont nous savons maintenant que la structure est solide. Il s'agira tout d'abord d'une réfection de l'aspect extérieur et de la création à l'intérieur d'un bloc sanitaire décent.

*La poursuite de la révision de notre PLU Plan Local d'Urbanisme débutée à l'automne. La procédure va se poursuivre jusqu'à la fin de l'année et comportera une phase d'enquête publique qui permettra à la population de s'informer, et de participer par son avis et ses suggestions à cette longue procédure qui devenait nécessaire. Dans ce cadre, plusieurs projets relatifs à l'agrotourisme nous ont été soumis. L'agriculture d'une part, et le tourisme de l'autre, étant des éléments clé de l'activité du village et il est logique que les projets réunissant ces deux atouts soient traités avec toute l'attention qu'ils nécessitent. Nous avons malheureusement appris du bureau d'étude qui nous aide dans la rédaction du nouveau PLU que la loi dite ZAN – que nous allons devoir appliquer - ne nous laisse plus que 1,33 ha à artificialiser d'ici 2031... Ce qui n'est déjà pas grand-chose. Mais par la suite, lors de la dernière réunion avec les PPA (Personnes Publiques Associées) la DDT a remis en question ce chiffre en affirmant que nous avons déjà dépassé ce quota car la surface du futur lotissement du boulevard du Colorado devait être prise en compte ! Ce qui entame déjà les possibilités pour la décennie suivante.

*Comme je l'ai indiqué plus haut nous aurons des décisions à prendre rapidement quant à la participation ultérieure de la commune dans la gestion du Colorado Provençal, la situation actuelle n'étant plus tenable, avec surtout deux décisions :

-Une éventuelle décision du Conseil Municipal, motivée par des arguments solides pour signifier au Préfet que nous entendons poursuivre la procédure de Déclaration publique.

-Et la confirmation d'une politique d'acquisition amiable dans le site touristique concerné avec pour la Commune l'objectif à long terme d'en obtenir la maîtrise foncière.

Voici Mesdames et Messieurs schématiquement exposée la situation de notre commune et vous l'aurez compris, les difficultés de sa gestion.

Cette gestion nécessite beaucoup de dévouement, de la constance et de plus en plus de compétences. Elle génère de plus en plus de stress et de situations de conflit.

Malgré cela nous avons tenu le coup jusqu'à maintenant et nous tiendrons, je l'espère, encore le coup en 2025 !

Je veux remercier chaleureusement de son aide et de son soutien mon équipe municipale qui a su, et qui saura encore répondre aux défis que nous avons à affronter.

Je remercie également en mon nom, mais aussi celui de mon Conseil et des Rustréliens, tous les employés municipaux qui œuvrent au jour le jour pour notre village tant au secrétariat qu'aux services techniques et à l'école.

Je remercie aussi pour leurs initiatives et leur dévouement tous les membres des associations. Ils sont un élément essentiel de la vie du village et de notre cohésion sociale

Je remercie également de leur aide sans laquelle rien ne pourrait se faire : la CCPAL de par ses compétences (qui sont pour rappel et entre autres : l'eau, l'assainissement, la petite enfance...) ; les différents Syndicats intercommunaux dont le SIRTOM ; le PNRL et en particulier Patrick COHEN, PNRL qui nous a demandé la possibilité de se faire un peu de « Pub » pour l'occasion ce que nous avons évidemment accepté avec plaisir (voir le stand à l'entrée); le département et sa Présidente pour ses nombreuses aides financières, d'ingénierie et de Conseil ; la Région et bien évidemment l'Etat par l'intermédiaire de Mme HACQUES notre sous-Préfète qui a su nous soutenir dans de nombreuses circonstances difficiles.

N'oublions pas qu'il s'agit des Vœux du Maire, les miens en l'occurrence et je **vous souhaite donc à tous une très bonne année 2025** tant sur le plan personnel que sur celui de vos activités professionnelles ou électives.

Bono annado dous milo vingt cinq ! »

Pierre TARTANSON,
Maire de RUSTREL